

COMMUNAUTE DE COMMUNES EN BOCAGE BOURBONNAIS

1, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE - 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
TEL. : 04.70.67.11.89. / FAX : 04.70.67.61.25.



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais s'est réuni le 7 décembre de l'an deux mille dix, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier BOUDOT.

Membres en exercice : 23
Membres présents : 21
Membres votants : 23

Date de convocation : 22 novembre 2010
Secrétaire de séance : Jean-Paul Raffestin

Etaient présents : M. François ENOUX, Eric SELLOT commune d'Agonges - M. Jean-Claude ROUX, M. Jean-Pierre LALOUÉ commune d'Autry-Issards - M. Marcel CICIRKO, M. Xavier BOUDOT commune de Bourbon l'Archambault - M. Jean BOIRE, M. Didier AUCLAIR commune de Buxières-les-Mines - Mme Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL, M. Gérard VERNIS commune de Franchesse - Mme Delphine SIMONIN, M. Maurice ROCHON commune de Louroux-Bourbonnais - M. Jacky CHEMELLE, Mme Françoise GUILLEMINOT commune de Saint Aubin le Monial - M. Didier THEVENOUX commune de Saint Plaisir - M. Ludovic JULIEN, M. Alain VOLAT commune de Saint Menoux - M. Serge THEVENIN, Mme Nicole PICANDET commune de Vieure - M. Jean-Paul RAFFESTIN, M. Pierre THOMAS commune d'Ygrande.

Etaient absents : M. Jacky BELIEN commune de Bourbon l'Archambault, Mme Mireille MOREAU commune de Saint Plaisir.

Pouvoir de vote : Mme Mireille Moreau donne pouvoir de vote à M. Didier Thévenoux, M. Jacky Bélien donne pouvoir de vote à M. Marcel Cicirko.



Objet : CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC RELATIF A LA RCEA

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les réunions de travail organisées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier, avec l'ensemble des communes concernées par les 90 kms du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 %, correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait,
- la mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements,
- une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport ; entre 2005 et 2009, sur la liaison A71 - A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés,
- un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et d'arrêt...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais, réuni le 7 décembre 2010, déclare :

- l'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier,
- son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que la partie d'aménagement retenue doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010-2014),
- la nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2 x 2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement.

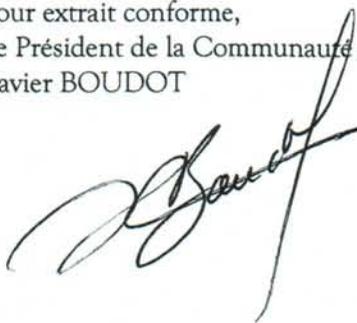
Le Conseil Communautaire sollicite l'ensemble des citoyens de son territoire à se mobiliser et à s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.

Pour : 22

Contre : 1

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté de Communes,
Xavier BOUDOT



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
EN BOCAGE BOURBONNAIS**
MAISON DE PAYS
1, Place de l'Hôtel de Ville
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Tél. 04 70 67 11 89 - Fax 04 70 67 61 25